



rupture concubinage et partage d un bien indivis

Par **zemri**, le **30/08/2010** à **00:08**

bnjour, ayant achete un logement avec mon concubin devant notaire (80 pour cent de l achat pour moi et 20 pour cent pour lui); apres notre separation ;il veut faire vendre le logement dans lequel j habite avec notre fille et partager le fruit de la vente;en realité il n a jamais rien payé ,ni sa part de 20 pour cent ni charges ni impots; j ai toujours tout payé avec mes propres salaires depuis mon compte bancaire individuel, quel est l état actuel de la jurisprudence et puis-je invoquer avec QUELQUE CHANCE DE succes la notion d enrichissement sans cause (action in rem verso)?MERCI